NOTE DE PRESENTATION
COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Annexe délibération 2020.02.03 et CA 2019

Sommaire

INTRODUCTION 3
LA PRESENTATION GLOBALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 4

LES REALISATIONS 2019 DES POSTES BUDGETAIRES DE FONCTIONNEMENT 6
LES DÉPENSES 6
Les charges à caractère général 6
Les dépenses de personnel 6
Les autres charges de gestion courante 7
Les charges financières 7
Les mouvements d'ordre 8
Schéma de synthèse des postes de dépenses de fonctionnement 8
LES RECETTES 9
Les produits de domaine …. 9
Les impôts et taxes 10
Les dotations et participations 10
Les autres produits de gestion courante 10
Les produits exceptionnels 10

LA FISCALITÉ LOCALE 12

LA SECTION D'INVESTISSEMENT 13
Les réalisations 2019 13
La notion des reports d'investissement 14
Le financement des investissements 14

LA DETTE 15
Etat détaillé de la dette et des annuités d'emprunts pour l'exercice 2019 15

L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE ET LES EQUILIBRES DU BUDGET COMMUNAL 16

Introduction

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales.

L'article 107 a, en outre, modifié les articles L.2313-1, L.3313-1 et L.4313-1 du CGCT relatifs à la publicité des budgets et des comptes. Il est notamment précisé que les comptes administratifs doivent être accompagnés d'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

L'article L2313-1 CGCT précise que les comptes administratifs de la commune restent déposés à la mairie où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les 15 jours suivant son adoption.

Enfin, les annexes suivantes figurent dans les documents budgétaires mis à disposition :

- Les données synthétiques sur la situation financière de la commune,
- La liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions
- La présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal de la commune
- La liste des organismes pour lesquels la commune :
    - Détient une part de capital,
    - A garanti un emprunt,
    - A versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme
- Un tableau retraçant l'encours des emprunts garantis,
- La liste des délégataires de service public,
- Du tableau des acquisitions et cessions immobilières mentionné au c de l'article L.300-5 du code de l'urbanisme
- D'une annexe retraçant l'ensemble des engagements financiers de la collectivité territoriale
- D'une annexe de la dette liée à la part investissements des contrats de partenarial.

PRESENTATION GLOBALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le schéma ci-dessous synthétise les principaux postes de dépenses et de recettes de la section de fonctionnement et d'investissement et les résultats dégagés pour le Compte Administratif 2019 de la Ville de Billère :

FONCTIONNEMENT 2019

RECETTES	DEPENSES
15 872 180 €	14 226 809 €
Impôts et taxes	Charges de Personnel
Dotations Subventions	Charges à Caractère général
Produits de services et domaine	Autres charges de gestion
Autres	Charges financières
Mvts ordre	Mouvement d'ordre

RECETTES		€ par hab.
73 - Impôts et taxes	10 384 325	784
74 - Dotations subventions	3 576 960	270
70 - Produits services domaine	855 702	65
75 - Autres produits de gestion	152 826	12
77 - Produits exceptionnels	135 005	10
013 - Atténuations de charges	248 115	19
Mouvements d'ordre	69 247	
Total	15 422 180	
Résultat reporté 2018	450 000	
Total (dont excédent reporté 2018)	15 872 180	

DÉPENSES		€ par hab
012 - Charges de personnel	8 597 059	649
011 - Charges à caractère général	2 866 342	216
65 - Autres charges de gestion	1 381 820	104
66 - Charges financières	452 515	34
67 - Charges exceptionnelles	32 076	2
014 - Atténuations de charges	154 099	12
Mouvements d'ordre	742 898	
Total	14 226 809	

Résultat fonct. reporté 2018

Autofinancement dégagé → 1 645 371 €

INVESTISSEMENT 2019

3 921 135 €	3 135 885 €
DEPENSES	**RECETTES**
Immobilisations (in)corporelles	Excédent Fonct. Capitalisé
Remboursement Capital de la dette	Dotations Fonds Propres
Immobilisations en cours	Subventions D'Invest.
Subventions versées	Emprunts
Mvts d'ordre	Mvts d'ordre
Déficit d'invest. reporté	Déficit Invest. Cumulé 2019

Dépenses		€ par hab.
20-21 Immobilisations (in)corporelles	537 025	41
16 - Remboursement dette capital	1 112 008	84
23 - Immobilisations en cours	1 828 316	138
10-26 Dotations-participations	34 446	3
204 - Subventions versées	200 000	15
Mouvements d'ordre	75 726	
Total (hors . déficit reporté)	3 787 521	
Déficit d'invest. reporté	133 614	
Total (yc . déficit reporté)	3 921 135	

Recettes		€ par hab.
10 - Dotat. et fonds divers	275 628	21
16 - Emprunts	1 100 000	83
13 - Subventions d'investissement	67 330	5
Mouvements d'ordre	749 378	
Total (sf. C/1068)	2 192 335	
Excédent de fonct. capitalisé	943 549	
Total (yc. C/1068)	3 135 885	

785 250 €

LES REALISATIONS 2019 DES POSTES BUDGETAIRES DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES

Les charges à caractère général

Elles s'élèvent globalement à **2 866 342 €** (dont 347 548 € de frais de repas SPL Restauration) soit une exécution à 99,6% par rapport au BP 2019.

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses de fonctionnement et d'entretien de la collectivité. Elles concernent globalement :

- Les fluides sur l'ensemble des bâtiments communaux 22 %
- L'entretien des bâtiments, voiries, réseaux et espaces publics 13 %
- Les frais de repas à la SPL Restauration communautaire 12%
- Les achats et autres prestations liés à l'éducation 10 %
- Les achats et prestations sur les sites sportifs 10 %
- Les achats et prestations des manifestations ou autres services de proximité (démocratie participative et citoyenne, culture, services à la population…) 10 %
- Les études, assurances, maintenance et honoraires 9 %
- Les achats et services liés à l'enfance, à la famille et à la jeunesse 7%
- L'entretien des véhicules 4 %
- Les télécommunications et les affranchissements 2%
- Les divers 1 %

Il est constaté une continuité pérenne de la maîtrise des dépenses à caractère général notamment en matière de dépenses de fluides (eau, gaz, électricité) et de frais de nettoyage des locaux communaux.

De nouvelles actions telles l'organisation de la Fête des associations et le Festival Théâtre ont remporté un réel succès cet été. Le développement de nouvelles missions telles « Fasilavelo » ou l'égalité hommes-femmes sont menées sur le territoire.

Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2019 à **8 597 059 €,** soit une exécution à 99,0 % par rapport au BP 2019.
Elles sont réparties de la manière suivante :

- La masse salariale globale (cotisations sociales comprises) pour 8 329 125 €

- les autres frais liés au personnel pour 267 934 €, soit 3% correspondent notamment à :
  - La contribution aux assurances du personnel
  - La médecine professionnelle
  - Les tickets restaurants

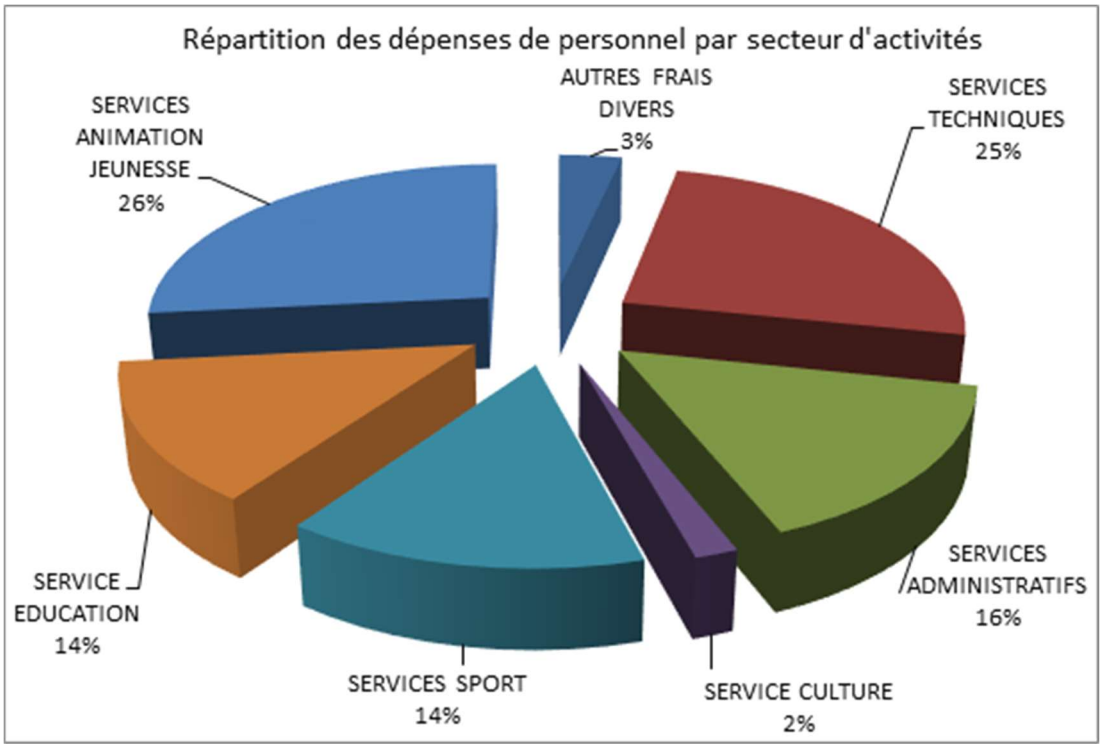

Les autres charges de gestion courante

Ce poste, d'un montant de **1 381 820 €,** soit une exécution à 97,1 % par rapport au BP 2019, est réparti de la manière suivante :

- 1 002 985 € de subventions aux associations et CCAS
- 317 862 € de dépenses obligatoires et participations aux divers syndicats (SMEP, SDEPA...), les frais de fonctionnement des écoles communales, la participation aux gratuités des transports sociaux et les indemnités des élus locaux
- 54 304 € de créances éteintes/admissions en non valeurs pour impayés de loyers ou d'extinction de dette de décisions de commissions de surendettement
- 6 669 € de versements aux caisses des écoles

Les charges financières

Le remboursement de la dette communale se compose de la manière suivante :

- 1 102 795 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital (détail annexes)
- 452 515 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette dont les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) et les intérêts liés à la ligne de crédit de trésorerie

Et le nécessaire ajustement budgétaire pour un montant de 9 062 € pour une concordance de l'état de la dette au 31/12/2019 entre les comptes de l'ordonnateur et du comptable public conformément aux remarques de la CRC

Les mouvements d'ordre

Ces écritures strictement comptables ne donnent lieu à aucun décaissement et encaissement. Elles permettent de retracer les mouvements qui ont un impact sur l'actif de la Ville sans avoir de conséquence sur la trésorerie.

Schéma de synthèse des postes de dépenses de fonctionnement

Synthèse de répartition des postes de dépenses réelles de fonctionnement

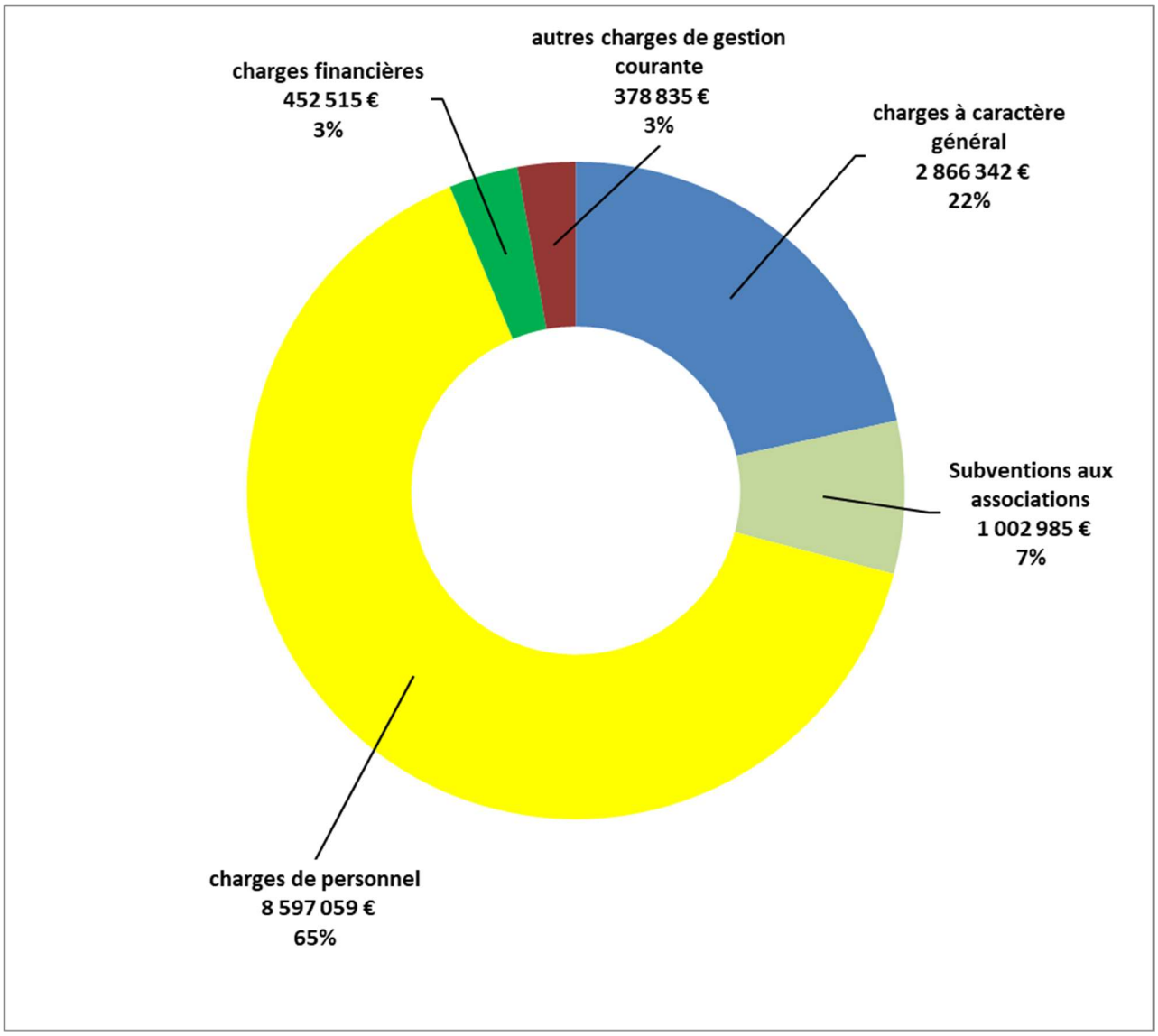

LES RECETTES

Les principaux postes de recettes réelles du CA 2019 (hors Cessions) d'un montant total de **15 264 484 €** sont répartis de la manière suivante :

Nature	Objet	BP/DM 2019	CA 2019
6419	Remboursements sur rémunérations	113 000	184 848
6479	Remboursement sur autres charges sociales	77 000	75 501
	SOUS TOTAL CHAPITRE 013	190 000	260 349
7018	Autr ventes de prod finis	1 000	540
70311	Concessions cimetières	6 000	5 964
70321	Droits stationnement sur voie publique	2 000	804
70323	Redevance Occupation du Domaine Public	20 000	17 809
70631	Régies Activités sportives	140 000	122 365
7066	Régies Centre Animation Lacaou	62 000	69 263
7066	Régies Crèches municipales	235 000	231 174
7067	Régies cantines municipales	235 000	291 816
7067	Refacturation SPL Restauration communautaire	48 597	28 714
70841	Mise a dispo personnel CCAS & MDE	60 000	56 719
70848	Diverses prestations	15 000	9 505
70873	Autres part fonctionnement CCAS	21 000	21 000
7088	Autres	3 000	29
	SOUS TOTAL CHAPITRE 70	848 597	855 702
73111	Fiscalité directe locale	8 608 742	8 639 012
73211	Attribution de compensation CAPBP	1 067 993	1 067 993
73221	FNGIR	40 327	40 358
7336	Droits de place marché	5 500	11 163
7351	Taxe sur l'électricité	160 000	128 635
7368	Emplacements publicitaires	55 000	54 546
7381	Droits d'enregistrement et de mutation	470 000	442 617
7388	Diverses	15 000	0
	SOUS TOTAL CHAPITRE 73	10 422 562	10 384 325
7411	DGF	1 251 000	1 241 474
74123	DSU	300 000	301 003
74127	Dotation nationale de péréquation	9 000	9 103
744	FCTVA fonctionnement	8 000	9 141
745	DSI	2 808	2 808
74711	Aides Etat Contrats d'emplois	1 000	4 346
74718	Actions démocratie locale et autres	38 622	120 560
7472	Régions	29 000	103 700
7473	Aides Départements Sports	18 000	17 313
7473	Aides Département Lacaou	127 798	109 112
7473	Aides Départemetn Crèches	47 000	50 800
74751	Participations CAPBP		15 617
74741	Participation Frais fonctionnement Ecoles	40 512	36 850
7478	CAF MDE	45 263	44 163
7478	CAF Le Lacaou	295 504	353 281
7478	CAF et Autres Petite enfance	708 797	717 417
7478	Autres aides Lacaou	50 317	64 923
74834	Etat - Compensation TF	14 328	14 328
74835	Etat - Compensation TH	358 000	358 380
7484	Dotation de recensement	3 000	2 641
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	3 347 949	3 576 961
752	Revenus d'immeubles	130 000	125 639
757	Redevances concessionnaires	14 952	14 952
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	144 952	140 591
773	mandats annulés sur exerc clos	9 000	10 573
7788	Remboursements sinistres et autres	26 200	35 984
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	35 200	46 557
	TOTAL	14 989 260 €	15 264 484 €
			1,84%

Les produits de domaine : 855 702 €

Ces recettes issues des produits des services sont réparties de la manière suivante par secteur d'activité :

- La restauration scolaire 34 %
- La petite enfance 27 %
- Le sport 14 %
- Les activités de jeunesse et pass sport santé 8 %
- La refacturation des repas de la SPL Restauration 3%
- Les diverses prestations telles concessions cimetières, redevances de domaine public mises à disposition du personnel communal 14 %

Les impôts et taxes : 1 745 313 €

Il est distingué dans cette catégorie de ressources :

Les dotations communautaires
Compte tenu du pacte fiscal adopté par la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), le montant de l'attribution de compensation s'élève à 1 067 993 €.

Les droits de mutations
Le montant des droits de mutation perçus par la Ville s'élève à 442 617 €.

Les autres taxes
Il s'agit essentiellement de la taxe sur la consommation finale d'électricité (128 635 €) et de la taxe locale sur les enseignes et panneaux publicitaires/TLPE (54 546 €).

Les dotations et participations : 3 576 961 €

Il s'agit essentiellement :

- De la Dotation Globale de Fonctionnement DGF : 1 241 474 €
- De la Dotation de Solidarité Urbaine DSU : 301 003 €
- Des compensations d'exonération fiscale : 372 708 €
- Des participations extérieures notamment aux activités de démocratie locale 224 260 €
- De diverses participations d'organismes publics finançant notamment les activités du secteur de la famille, de la jeunesse et de la petite enfance : 1 289 658 €

Les autres produits de gestion courante : 140 591 €

Ce sont les revenus des immeubles :

- Les loyers du bureau de poste (rue de la république) et le golf 111 048 €
- Les salles communales : 14 581 €

et les redevances de concession GRDF mis en place en 2018 pour 14 952 € (années 2018 et 2019)

Les produits exceptionnels : 46 557 € (hors cessions)

Ce poste représente essentiellement les remboursements d'assurance sur les sinistres (35 984 €)
Les cessions d'immobilisation figurent pour un montant de 88 450 €. Elles sont valorisées en investissement par des opérations d'ordre.

Le graphique ci-dessous retrace les recettes de fonctionnement par poste budgétaire

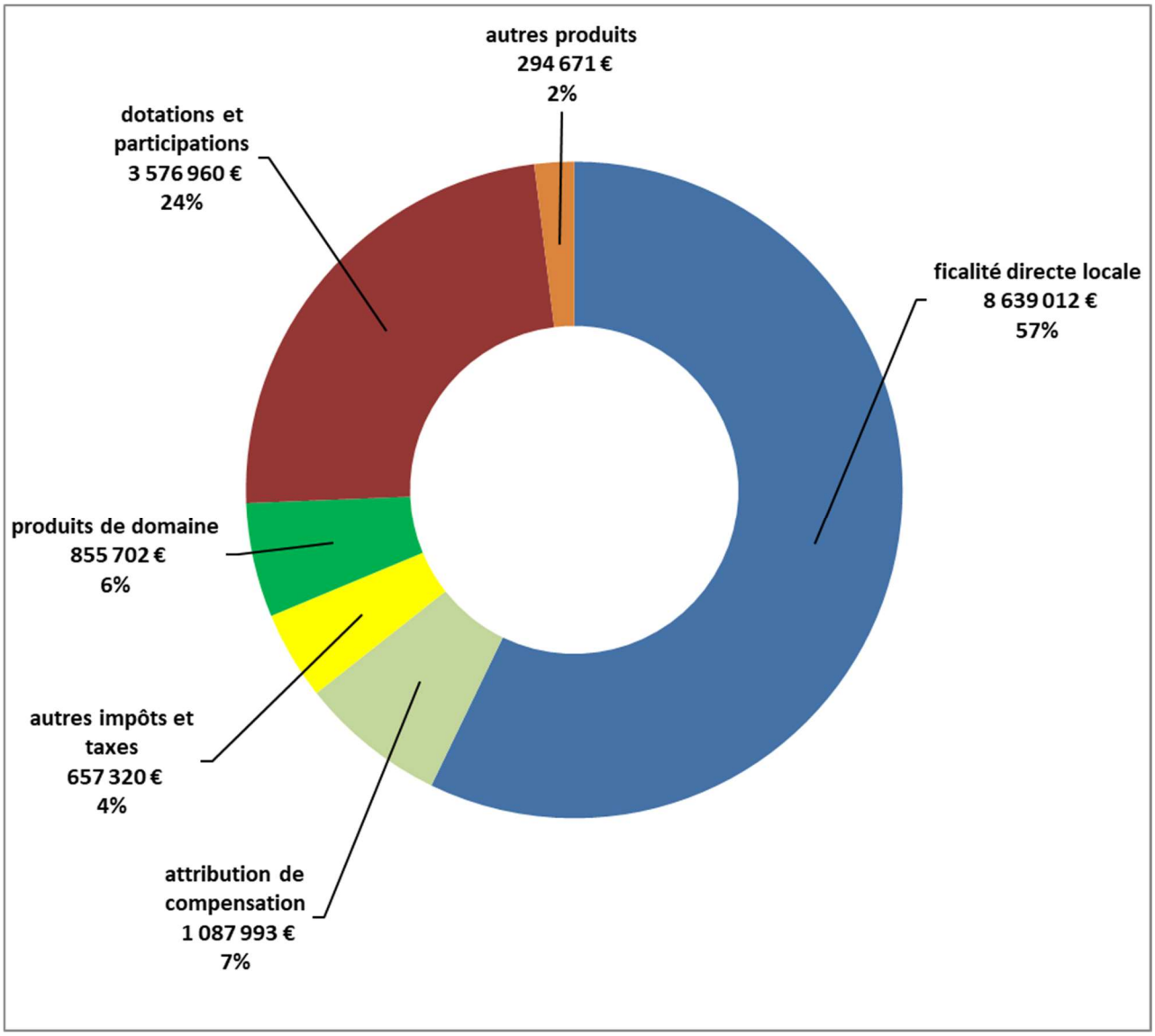

LA FISCALITÉ LOCALE

Le produit fiscal local pour l'exercice 2019 s'élève à **8 635 709 €.**

Le produit attendu prévisionnel lors de la conception budgétaire du BP ne prend pas en compte les décisions émanant de l'Etat ou des déclarations individuelles des contribuables au titre de l'impôt sur le revenu.

Les bases définitives de fiscalité locale sont communiquées en fin d'année par la Direction Générale de Finances Publiques.

Au titre de l'exercice 2019, elles s'établissent de la manière suivante :

	au moment du BP 2019			au moment du CA 2019			Ecarts entre prévisions et notifications	
	Bases 2019 prévisionnelles	Taux 2019	Produit 2019	Bases 2019 notifiées	Taux 2019	Produit 2019	bases	produit
Taxe Habitation TH	**23 046 658**	17,46%	4 023 946	**23 081 072**	17,46%	4 029 955	34 414	6 009
TH Logements Vacants THLV	**354 342**	17,46%	61 868	**388 152**	17,46%	67 771	33 810	5 903
Taxe Foncier Bâti	**18 926 000**	23,85%	4 513 851	**18 920 603**	23,85%	4 512 564	-5 397	-1 287
Taxe Foncier Non Bâti	**21 000**	43,22%	9 076	**19 425**	43,22%	8 395	-1 575	-681
	42 348 000		**8 608 742**	**42 409 252**		**8 618 686**		
				Hausse du produit par rapport BP 2019 =		**9 944 €**		

L'écart entre le produit réel constaté au CA 2019 et la notification du produit fiscal 2019 s'explique par des ajustements de rôles antérieurs.

L'état fiscal 1386TH dénombre 7742 foyers fiscaux en 2019 (7576 en 2018 et 7528 en 2017).

L'écart du produit fiscal 2019 entre le prévisionnel et la réalisé s'explique notamment par la mission en cours sur l'optimisation des bases fiscales :

- Pour la taxe d'habitation des logements occupés (TH), par une hausse notifiée fin 2019 pour 6 009 €
- Pour la taxe d'habitation des logements vacants (THLV) réelle de 67 771 € soit près de +10 % par rapport au prévisionnel

L'évolution fiscale des bases et du produit entre le CA 2018 et le CA 2019 est la suivante :

	Ecart bases 2018/2019	PRODUIT SUPPLEMENTAIRE	
Taxe Habitation	34 414	6 009	
THLV	33 810	5 903	
Taxe Foncier Bâti	-5 397	-1 287	
Taxe Foncier Non Bâti	-1 575	-681	
Evolution 2019 / 2018	**61 252**	**9 944**	
évolution du produit fiscal réel entre 2018 et 2019 en %		**2,78%**	dynamique de la revalorisation des bases Loi Finances 2019

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réalisations 2019

Le programme d'investissement réalisé en 2019 s'élève à **2 565 341 €** dont 200 000 € de subventions versées pour l'aménagement de la ZAC Centre-Ville auprès de la SEPA.

L'effort d'investissement 2019 concerne notamment :

- La voirie communale et l'éclairage public pour 533 307 €
- La 2ème tranche de la rue Lassansaa pour 206 268 €
- Les équipements scolaires et de restauration avec le programme du plan numérique dans les écoles pour 145 481 €
- Le démarrage de la construction de la Halle bio pour 136 199 €
- La continuité du programme d'accessibilité pour 116 660 €
- Les équipements sportifs pour 100 584 € dont 69 120 € de panneaux LED du Sporting d'Este
- L'acquisition du local Néocity pour 91 200 €
- Le lancement de l'étude du projet « Fasilavelo » pour 9 000 €

Le total de 2 565 341 € d'investissement réalisés sur l'exercice regroupe l'exécution des reports 2018 pour 840 654 € et les opérations réalisées sur l'exercice 2019 pour 1 724 687 €.

Détail des réalisations 2019 par rapport aux inscriptions BP :

	BP/DM 2019	CA 2019	Reports 2019	Solde budgétaire
Opérations structurantes	1 105 000	470 840	703 227	- 69 067
Equipements scolaires et Restauration dont plan numérique Ecoles	212 174	129 832	62 794	19 548
Equipements sportifs	109 200	100 584	10 190	- 1 574
Equipements sociaux	14 000	3 442	5 388	5 170
Equipements culturels	11 600	5 950	1 565	4 085
Police municipale	5 400	2 303	-	3 097
Equipements Informatique Services	25 938	22 913	-	3 025
Divers Services Techniques	186 500	54 648	23 432	108 420
Equipements Espaces Verts	73 000	29 279	-	43 721
Voiries communales dont Eclairage public	650 000	533 307	94 455	22 238
Mise en conformité & Accessibilité des bâtiments	150 000	116 660	32 949	391
Aire de jeux	70 000	16 089	14 381	39 530
TOTAL OPÉRATIONS PROGRAMMEES	**2 612 812**	**1 485 847**	**948 381**	**178 584**
Enveloppe Direction Service Technique (bâtiment et voirie)	50 000	38 840	26 740	- 15 580
TOTAL OPÉRATIONS IMPREVUES ET IMPONDERABLES	**50 000**	**38 840**	**26 740**	**- 15 580**
TOTAL annuel Dépenses d'Equipements	**2 662 812 €**	**1 524 687 €**	**975 121 €**	**163 004 €**
SEPA -Participation annuelle ZAC Centre Ville -	200 000	200 000		
TOTAL BUDGET DEPENSES D'EQUIPEMENT	**2 862 812 €**	**1 724 687 €**	**975 121 €**	**163 004 €**
	100%	*57%*	*37%*	*6%*

La notion des reports d'investissement

Conformément au principe d'annualité budgétaire et au regard de la pluri-annualité de la réalisation des investissements, les dépenses d'investissement engagées en 2019 non terminées à la fin de cet exercice s'élèvent à 975 121 €.

Ces dépenses seront reportées automatiquement sur le BP 2020.

Le financement des investissements

Outre les recettes de fonds propres d'un montant de 275 628 €, composées de la taxe d'aménagement (TA) et le Fonds de compensation de TVA (FCTVA), les principales recettes perçues sont :

- Les cessions de terrains pour 88 450 €
- Les subventions d'Investissement pour 67 330 €, réparties comme suit :
  - Le solde de la DETR 2018 de l'extension EPS Tétin : 50 471 €
  - Et les amendes de police : 16 859 €

Le graphique ci-dessous représente le financement de l'investissement 2019 :

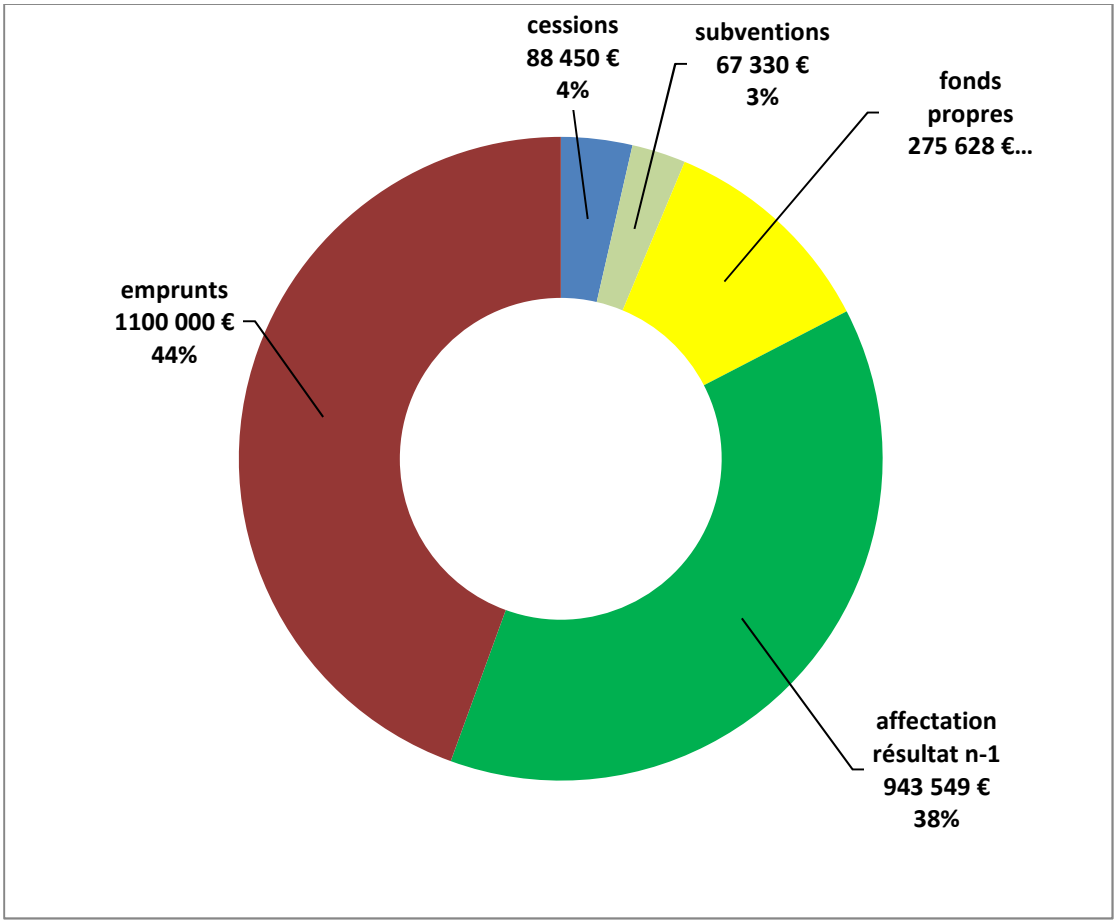

LA DETTE

En 2019, la Ville de Billère a contracté :

- Un prêt de 1 100 000 € pour une durée de 20 ans à un taux fixe garanti de 0,65 % au titre des Investissements 2019 (reports 2018 compris) ;

Au 31 décembre 2019, l'encours de la dette s'élève à **13 millions d'euros**

Ci-après figure l'état de la dette communale par emprunt annexé au compte administratif 2019 :

Etat détaillé de la dette et des annuités d'emprunts pour l'exercice 2019

Contrat	Organisme bancaire	CRD au 31/12/2019	Durée résiduelle en années	Taux 31/12/2019 en %	Capital	Intérêts	ICNE
1027800302	crédit mutuel	575 711	7	4,1	64 325	25 199	3 903
20007204	caisse d'épargne	470 551	11	1,8	38 369	8 853	0
207000511	crédit foncier	280 000	14	4,7	20 000	14 160	13 035
2307292	caisse d'épargne	680 000	8	4,2	80 000	31 381	7 128
330824900	caisse d'épargne	3 375 048	20	4,0	109 476	137 987	111 377
333493	Crédit agricole CIB	1 290 000	17	4,0	80 000	54 056	0
51024778016	crédit agricole	264 314	4	3,4	56 857	10 200	1 758
51033271861	crédit agricole	359 266	17	4,0	13 981	14 575	3 363
51033271904	crédit agricole	219 866	7	3,9	26 856	9 138	606
51042568783	crédit agricole	45 222	3	0,0	15 074	0	0
8514989	caisse d'épargne	315 000	9	4,4	35 000	14 593	266
9857892	caisse d'épargne	526 970	17	1,4	26 877	7 504	1 423
278875	CFFL	105 379	11	2,5	8 030	2 923	215
273876	CFFL	25 325	6	2,1	3 757	573	43
520072	CFFL	412 500	8	0,9	50 000	3 905	898
521612	CFFL	641 667	13	1,3	46 667	8 855	1 388
223467	CFFL	82 044	1	0,0	97 140	0	101
274113	CFFL	2 182 139	6	4,7	305 536	118 545	50 904
2011512	CAF	45 000	3	0,0	15 000	0	0
2012591	CAF	40 000	4	0,0	10 000	0	0
		1 100 000	20	0,7	0	0	1 370
TOTAL		**13 036 003**			**1 102 945**	**462 447**	**197 778**

L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE ET LES EQUILIBRES DU BUDGET COMMUNAL

Les tableaux font apparaître les comptes budgétaires et les ratios d'épargne :

	CA 2018	CA 2019
Fiscalité locale (dont déduction FPIC)	8 245 052	8 484 913
Autres Impôts et taxes	721 165	677 319
Dotations communautaires	740 776	1 067 993
Dotations de l'Etat (DGF, DSU, DNP,..)	1 618 011	1 554 388
Autres Dotations, subventions & participations	1 849 747	2 022 572
Autres produits de gestion courante	116 380	152 826
Ventes & prestations de services	838 783	855 702
Autres produits	253 417	294 671
Total des recettes	**14 383 331**	**15 110 385**
Dépenses de personnel	8 452 785	8 597 059
Charges à caractère général	2 392 506	2 866 342
Autres charges de gestion courante dont Subventions	1 378 212	1 381 820
Autres dépenses	26 474	32 076
Total des dépenses	**12 249 977**	**12 877 297**

	CA 2018	CA 2019
EPARGNE DE GESTION	**2 133 354**	**2 233 088**
- Charges financières	480 936	452 515
= EPARGNE BRUTE (autofinancement)	**1 652 418**	**1 780 573**
- Remboursement du capital de la dette	1 063 911	1 112 008
= EPARGNE NETTE	**588 507**	**668 565**

Le ratio de désendettement de la collectivité se situerait à **7,3 années**, ratio raisonnable face à la baisse des dotations de l'Etat et aux efforts de gestion.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du besoin de financement des investissements entre n-1 et n :

En milliers d'euros

	CA 2018	CA 2019
Epargne nette	**589**	**669**
Cessions	1 368	88
Dotations dont FCTVA	446	276
Subventions	188	67
Recettes réelles d'Investissement (A)	**2 002**	**431**
Dépenses réelles d'investissement (B)	**2 608**	**2 565**
BESOIN DE FINANCEMENT (B) - (A)	**606**	**2 134**
Emprunts	*700*	*1 100*
Variation du fonds de roulement	335	-365
excedent budgetaire cumulé	*685*	*320*
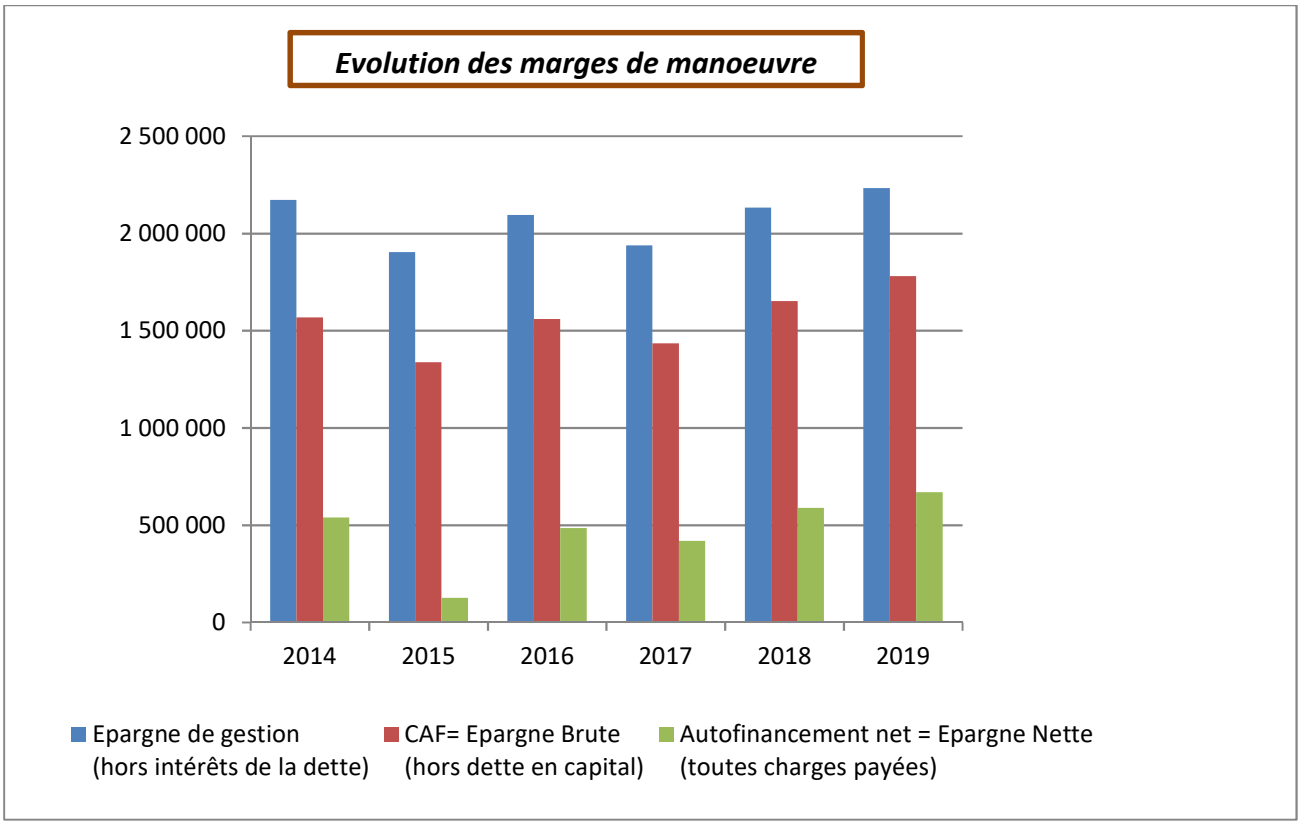
Synthèse de l'évolution de gestion et des marges de manœuvre de la collectivité